

COMMUNE DE LA CHAPELLE

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2024 à 20 h00

PROCES-VERBAL

Date de convocation : 23.02.2024

Sous la présidence de Mr Charles COSTEL, Maire

Membres présents : Mmes REFFET Martine, NOYEL Marie-Geneviève, DALLA-COSTA Josette, MAURICE Michèle, Mrs GOYET Adrien, CUGNET Romain.

Mr HILAIRET Gwenaël donne procuration à Mme NOYEL Marie-Geneviève

Membres en exercice : 9 ; Membres présents : 7 ; Nombre de votants : 8

Secrétaire de séance : REFFET Martine

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du procès-verbal du 25 Janvier 2024
- 2 - Approbation du compte administratif 2023 – Budget communal
- 3 - Approbation du compte de gestion 2023 – Budget communal
- 4 - Affectation des résultats – Budget communal
- 5 - Approbation du compte administratif 2023 – Budget eau et assainissement
- 6 - Approbation du compte de gestion 2023 – Budget eau et assainissement
- 7 - Affectation des résultats – Budget eau et assainissement
- 8 - Cession d'une parcelle communale
- 9 - Aménagement du cimetière : demande de subvention
- 10 - Questions diverses

COMMUNE DE LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2024

1 - Procès-verbal de la séance du 25 Janvier 2024

Approbation à l'unanimité.

2 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET COMMUNAL :

•Section de Fonctionnement : Excédent de clôture : 216 416.49 €

-Dépenses : 742 788.26 €

-Recettes : 959.204.75

•Section d'Investissement : Excédent de clôture : 230 393.91 €

-Dépenses : 159.685.94 €

-Recettes : 390.079.85 €

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°13/2024)

3 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET COMMUNAL

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°14/2024)

4 - AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET COMMUNAL

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°15/2024)

5 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET EAU

•Section de Fonctionnement : Déficit de clôture : 17 287.74 €

-Dépenses : 63 280.59 €

-Recettes : 45 992.85 €

•Section d'Investissement : Déficit de clôture : 147 208.30 €

-Dépenses : 179 038.38 €

-Recettes : 31 830.08 €

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°16/2024)

COMMUNE DE LA CHAPELLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FEVRIER 2024

6 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 – BUDGET EAU

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°17/2024)

7 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET EAU

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°18/2024)

8 - CESSION D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Monsieur le Maire expose la demande de la SCI du Collombet d'acquérir la parcelle cadastrée B 186, située au lieu-dit le Collombet en zone naturelle.

Au vu de la situation enclavée de cette parcelle et la remise à plat de la zone estimée à 30.000 €, le Conseil Municipal décide d'accepter la cession pour un montant de 160.90 €.

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°19/2024)

9 - AMENAGEMENT DU CIMETIERE – Demande de subvention

Madame REFFET Martine, adjointe, expose la nécessité de procéder à des aménagements supplémentaires afin de répondre aux demandes des familles.

Le projet consiste à la création de caveaux, de cavurnes et d'un jardin du souvenir.

Le Conseil Municipal décide de déposer une demande de subvention auprès du Département pour un projet estimatif s'élevant à 21.891.67 € HT.

< Délibération approuvée à l'unanimité (N°20/2024)

Le présent procès-verbal a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 21 Mars 2024.

Conformément à l'Ordonnance n° 2021-1310 et au Décret n° 2021-1311 du 7/10/2021, la publication par voie électronique sera faite le 25 Mars 2024.

La Chapelle, le 29 Février 2024

Le Maire,
COSTEL Charles

